

## **Appel à candidatures pour la désignation de deux (2) représentants BIATSS du conseil de CY Sup, l'école universitaire des premiers cycles de CY Cergy Paris Université.**

Le 10 juillet 2020, le conseil d'établissement de CY Cergy Paris Université a voté les statuts du conseil de CY Sup.

Conformément à l'article 6 des statuts de CY Sup, cet appel à candidatures est organisé afin de procéder à la désignation de deux (2) représentants BIATSS du conseil de CY Sup.

Cet appel à candidature vise à pourvoir 2 sièges du conseil de CY Sup au titre des représentants BIATSS

**Les candidats ont jusqu'au 29 septembre 2023 pour déposer leur candidature.**

Nous recherchons :

- **1 représentant.e. BIATSS élu.e. au sein des conseils de composantes de CY Cergy Paris Université représentant la graduates schools CY Arts et Humanités**
- **1 représentant.e. BIATSS élu.e. au sein des conseils de composantes de CY Cergy Paris Université représentant la graduates schools CY Droit et Sciences Politiques**

Ces nominations chercheront autant que de possible à faire du conseil de CY Sup une instance représentative de la diversité de la communauté de CY Cergy Paris Université.

Leur mandat est de 5 ans et prendra fin en cas de changement de fonctions qui modifierait l'équilibre de représentation des composantes au sein du conseil de CY Sup ou lors du renouvellement de l'intégralité du Conseil de CY Sup.

Les déclarations de candidature peuvent, au choix :

- Etre déposées en main propre à la direction de CY Sup :  
CY Cergy Paris Université  
Direction de CY Sup  
33 Boulevard du Port – 95011 Cergy-Pontoise Cedex  
8<sup>ème</sup> étage de la Tour des étudiants
- Etre adressées sous format numérique à l'adresse suivante : [administration-cysup@cyu.fr](mailto:administration-cysup@cyu.fr)

Pour être recevables, les candidats devront présenter leur candidature au moyen des pièces suivantes :

- ✓ Formulaire de candidature
- ✓ *Curriculum vitae*
- ✓ Copie d'une pièce d'identité

Les déclarations de candidature dûment remplies et accompagnées des pièces justificatives devront être adressées au plus tard **le 29 septembre 2023**.